

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2024

PJL DDADUE - (N° 2334)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 24

présenté par
M. Mendes

ARTICLE 24

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« entrant dans »,

les mots :

« relevant de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.